

COMMISSARIAT GENERAL

Commissariat des Douanes
et Droits Indirects

N° DDF /2023/OTR/CG/CDDI

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
PAR AUTORITE DE JUSTICE

Le commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N°1183/2023 du 20 avril 2023, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quatre-vingt-trois (83) voitures, quinze (15) tricycles, quatre (04) motos tous usagés et un (01) lot d'articles divers.

La vente aura lieu le jeudi 11 mai 2023 à partir de 09h30 minutes et jours suivants au parc des véhicules de la Division de Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites sis à Tsévié (Préfecture de Zio).

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat.
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5 000) FCFA non remboursable, contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division de la Lutte Contre la Fraude et des Trafics Illicites à Lomé.
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication.
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté avant 17 heures 30 minutes le jour de leur achat, le montant des effets qui leur sont adjugés, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à l'Etude de Me Yves P. BINI, Commissaire-Preneur, Von de la société de transport RAKIETA, Lycée Bè-Klikamè, Tél : 90 11 58 58/ 98 50 58 58, 14BP 41 Lomé-TOGO.

Fait à Lomé, le

28 AVR 2023

Le Commissaire Général p.i.



Philippe Kokou B. TCHODIE